



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Références: 11000535

Plaque d'ancrage selon EN 795:2012 : Ancrage type A : Matériau : Acier : Résistance : 23 kN : Fixation Ø10,5 mm



Point d'ancrage unique essentiel pour le travail en hauteur, offrant une solution sûre et robuste pour la protection contre les chutes.

Fabriqué en acier de haute qualité, il est conçu pour être fixé aux murs, aux plafonds, aux toits ou aux structures en acier, ce qui lui confère une durabilité et une résistance maximales.

Il est conforme à la norme européenne EN795:2012 Type A, puisqu'il a une capacité de charge statique de 12 kN et une résistance à la rupture de 23 kN pour garantir la sécurité sur le lieu de travail.

La conception de cette cheville en tôle lui permet d'être fixée à l'aide de boulons et d'écrous M10, permettant un ancrage chimique et mécanique, ou de systèmes vis/écrous en acier ou en acier inoxydable.

Il est destiné à un usage individuel, assurant à chaque travailleur une protection adéquate lors des travaux en hauteur.

Ce point d'ancrage est conforme aux exigences de la norme européenne EN 795:2012 et est destiné à être fixé à une structure réceptrice et à relier les EPI au moyen d'un connecteur, afin d'empêcher la chute de l'utilisateur lors d'un travail en hauteur.

La plaque d'ancrage est dotée d'un trou de 10,5 cm de diamètre destiné à permettre la fixation de la plaque elle-même à la structure réceptrice.

Convient pour garantir des environnements de travail sûrs et répondre aux normes de sécurité les plus strictes.

Poids : 92 g.